

Pour plus de démocratie, lutter contre l'Extrême-droite

Beaucoup de philosophes et politologues, après les résultats des élections européennes de juin et des élections législatives de juillet 2024, rappellent que les causes de l'ascension de l'Extrême-droite sont toujours là et qu'il serait coupable de rester sourd à cet ultime avertissement,

Ainsi, le philosophe Abdennour BIDAR, écrivait dans le journal le Monde du 3 août 2024 : « Notre République est maintenant en sursis, parce que face à elle, la bête immonde a repris trop de forces, et parce que nous, républicains, risquons un jour très prochain de ne plus avoir l'énième chance que nous nous sommes accordés le 7 juillet, à l'issue du second tour des élections législatives. La chance de vaincre une extrême-droite dont nous n'avons pas réussi à endiguer la lente et inexorable montée dans notre pays depuis quarante ans ». Et il reprend, après avoir rappelé les « maux sociaux » qui sont à l'origine de ce succès de l'extrême-droite, « demandons-nous comment construire le niveau de conscience et de puissance d'agir qui nous ouvrirait le chemin d'une authentique revivification démocratique et républicaine ».

Au même moment Daniel LACERDA, professeur et chercheur à Montpellier, affirme « que les réseaux sociaux sont une arme politique de destruction massive » Et d'insister « sur l'impact de la manipulation des affects par leur plates-formes ». D'après lui, il importe d'« accéder à ces affects qui nourrissent les préférence électorales avant qu'ils ne soient trop instrumentalisés par des rhétoriques réductrices : l'extrême-droite continuera d'utiliser de plus en plus de narratifs fallacieux, de contre-vérités et de négationnisme ». Avec l'aide d'influenceurs qui attisent la haine.

Dans ce domaine, « ces affects peuvent être atteints si nous devenons plus sensibles aux modes de communication de notre temps (technologies nouvelles, réseaux sociaux, dont on peut se servir pour la contre-attaque). À cet effet « notre réponse politique doit être celle de la défense de l'égalité, celle liée au besoin du respect de l'autre, celle de la défense des services publics et du développement des politiques publiques. » Aussi, dans cette rubrique, nous traiterons de thèmes qui pourront aider à déjouer les pièges tendus par l'extrême-droite. Le thème des étrangers et de l'immigration en est un. Voici donc des précisions et argumentation utiles sur ce sujet.

Les étrangers en France, qu'en est-il ?

Une immigration diversifiée

Dans son étude publiée il y a un an, l'INSEE dresse un portrait social des immigrés et de leurs descendants.

Les 7 millions d'immigrés présents en France représentent en 2021, 10,3% de la population totale (contre 6,5% en 1968 et 8,5% en 2011).

La France, pour l'immigration, se situe un peu en dessous de la moyenne des pays européens (12,5%).

Loin des discours simplistes tenus lors des élections européennes de juin dernier, 380 000 migrants sont entrés irrégulièrement dans les 27 pays de l'Europe en 2023, une goutte d'eau au regard des 450 millions d'habitants.

Le « pacte » migratoire européen n'est sans doute pas satisfaisant, mais il est modéré, contrairement à ce que déclare l'extrême-droite, qui défend un projet ingérable et injuste, feignant d'ignorer le profil et la quantité d'étrangers dont l'Europe souhaite la venue, pour sa démographie et son économie.

Un peu d'histoire

Avant d'atteindre son état actuel, la présence étrangère en France s'est développée à partir des frontières, au nord et à l'est, et de la côte méditerranéenne.

120 ans d'histoire de l'immigration montrent qu'elle répond plutôt à des incitations économiques qu'à des mesures politiques ou sociales. Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties d'étrangers et de Français, depuis la première guerre mondiale, suit d'assez près la conjoncture économique.

L'origine des immigrés

Le profil des immigrés a profondément évolué avec le temps. Alors que dans les années 1960, 72% étaient originaires d'Europe du Sud et de l'Afrique du Nord (Maghreb), ceux-ci ne représentent plus aujourd'hui que 45% des immigrés. (En France, vivent ainsi 887 000 immigrés d'Algérie et 600 000 du Portugal).

Depuis les années 2000, ce sont en particulier les arrivées en provenance d'Asie et d'Afrique sub-saharienne qui progressent.

En 2021, 48% des immigrés viennent d'Afrique, un tiers d'Europe et 14% d'Asie. Les femmes représentent une majorité.

*
* *

Pour compléter la connaissance des immigrés.

Immigrés et chômage

Une fois arrivés en France, les immigrés suivent des trajectoires sociales qui les distinguent de la population générale.

Ils se concentrent dans les grandes aires urbaines et les départements frontaliers (nord-est et est).

Ainsi, alors que 10% de la population française est immigrée en 2021, cette proportion atteint 20% à Paris et 32% en Seine St Denis.

13% des immigrés sont au chômage contre 7% du reste de la population.

38% des immigrés n'ont aucun diplôme contre 16% des non-immigrés.

Les femmes immigrées sont dans une situation d'éloignement du travail particulièrement marquée.

Dans une note publiée fin d'août 2024, l'INSEE fait le constat que les immigrés sont davantage touchés par le déclassement professionnel que les personnes non immigrées.

Ainsi, parmi les immigrés nés en Afrique, 26 % occupent actuellement en France un travail moins qualifié que le dernier emploi occupé dans leur pays d'origine.

Des conditions de vie difficiles

À l'arrivée en France, les conditions de vie s'avèrent plus difficiles que celles du reste de la population.

En 2019, la moitié des immigrés a un niveau de vie 26% inférieur à celui des Français d'origine.

Environ 25% des immigrés vivent dans un quartier prioritaire de la ville (3% des Français d'origine) et 25% dans un logement suroccupé.

Chez les descendants d'immigrés

Ces derniers pâtissent d'une situation sociale plus défavorisée que la population sans ascendance migratoire, dans le domaine de l'emploi, du logement.

Ceci malgré des niveaux de diplôme proches de ceux de la population non immigrée (forte ascension sociale d'une génération à l'autre.)

Cette situation moins favorable sur le marché du travail peut notamment s'expliquer par la discrimination à l'embauche. D'après une étude récente, un test de discrimination montre que, sur une offre d'emploi, et à qualité de candidature comparable, les candidats d'origine supposée maghrébine reçoivent 32% d'appels en moins que les autres candidats.

*
* *

Ce qu'apportent les travailleurs étrangers à la France.

En 2019, parmi les 26,5 millions de personnes en emploi en France, 3 millions étaient des immigrés, selon l'INSEE. Dans le secteur de l'Hôtellerie (18%), le bâtiment et les travaux publics (18%), le service aux particuliers et aux collectivités (18%), l'informatique et les communications (14%), l'artisanat (13%), le transport et le tourisme (12%).

Les travailleurs saisonniers étrangers sont devenus essentiels pour l'agriculture française, dans le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture.

Les médecins étrangers viennent combler partiellement la pénurie de professionnels français (30% des postes hospitaliers vacants).

L'immigration du travail, notamment quand elle est qualifiée, est porteuse d'innovation, de création d'entreprises, d'une meilleure intégration dans la mondialisation.

L'immigration est porteuse de croissance.

Les études montrent que l'immigration a un effet positif sur les salaires et sur l'emploi de natifs de France.

Globalement, le coût total de toutes les formes d'immigration est neutre en France : entre moins 0,5 et plus 0,5 % du budget de l'État. La contribution des étrangers aux finances publiques est d'autant plus importante que l'immigration est qualifiée et jeune, via les cotisations et les impôts.

Quelques précisions :

Travailleurs binationaux :

Il s'agit d'un travailleur français qui dispose de deux nationalités. La France compte 5,4 millions de travailleurs binationaux (près d'un emploi sur 5).

Travailleurs détachés :

Ce sont des salariés envoyés par leur employeur dans un autre état, pour réaliser une mission sur une période donnée.

Une directive de 2020 comporte l'obligation pour les entreprises de rémunérer les travailleurs détachés comme leur collègues français.

*
* *

« L'immigration , une chance pour la France : c'est une réalité historique »

Par ses propos, Gérard NOIRIEL, historien de la classe ouvrière, resitue bien cette question dans la réalité de notre pays. (Le Monde, 17/6/24)

En effet, la France est l'un des pays où le taux d'immigration est le plus fort, dès 1920. Et ce taux ne baissera pas, avec le vieillissement de la population et la pénurie de main

d'œuvre qui perdure.

Déjà Jean JAURÈS, le défenseur du prolétariat français, s'il déplorait la concurrence « de la main d'œuvre étrangère », dès le début du 20^e siècle, était conscient que la France devrait avoir recours à l'immigration pour rester une grande puissance économique.

Le discours de la droite et de l'extrême droite

Depuis le début de la crise économique, en 1980, ces partis ont diffusé dans l'opinion de représentations négatives de l'immigration. Et ils en sont arrivés à parler du « grand remplacement », ineptie qui a pourtant couru dans l'opinion. On a su, à droite, mobiliser les émotions et les peurs... et arriver à placer les questions identitaires au centre du débat politique

Et pourtant, les questions migratoires ne sont pas une priorité : c'est ce qui ressort de nombreuses études et sondages.

Ainsi, récemment l'IFOP (Jérôme FOURQUET), relève que parmi 11 choix proposés, les Français placent en tête de leurs préoccupations le pouvoir d'achat (54%), la protection de l'environnement (34%), l'avenir du système social (26%) et loin derrière, l'immigration (18%) et la délinquance (18%).

Selon le baromètre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, actualisé depuis 2022, 72% des Français pensent que la présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel, et 81 % estiment que les travailleurs immigrés doivent être considérés comme chez eux en France car ils contribuent à l'économie du pays.

« Cette position n'empêche pas le maintien de certaines positions critiques : 52% des Français estiment que de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale et 35% de Français que l'immigration est la principale cause de l'insécurité »,

Sur le temps long, la tolérance progresse, sous l'effet notamment du renouvellement générationnel et de l'augmentation du niveau d'éducation.

Voici donc des précisions sur quelques « fausses idées » répandues actuellement.

*
* *

Ce que l'on entend...

Avec l'insistante musique de l'Extrême-droite...

L'immigration coûte cher : c'est une fausse idée !

L'extrême-droite martèle son souhait de mettre fin au « guichet social » qu'elle représente et au coût pour les finances de l'État. Ce discours finit par imprégner les mentalités : ainsi 60 % des Français pensent que de nombreux immigrés viennent en France pour profiter de la protection sociale (Commission nationale consultative des droits de l'homme).

Pour l'OCDE, c'est une idée fallacieuse : l'étude menée sur l'impact budgétaire, de 2006 à 2018, démontre que « si on regarde toutes les dépenses publiques, la contribution budgétaire nette totale des immigrés oscille entre -1 % et +1 % du produit intérieur brut ». L'impact de l'immigration est donc quasiment neutre.

Les immigrés, en moyenne, perçoivent moins d'argent public que les « natifs », ou Français de « souche ». Mais il y a un sentiment de « concurrence » dans la précarité, en particulier chez les retraités modestes, les familles monoparentales, les familles précaires.

D'où la nécessité de préciser que «l'immigration économique, qu'elle comble les besoins de main d'oeuvre sur les métiers en tension (restauration, bâtiment, aide à la personne) ou qu'elle soit hautement qualifiée (médecins, ingénieurs, techniciens...) crée de manière certaine de la richesse. (Mme AURIOL, professeur d'économie à Toulouse). Si vous enlevez des travailleurs immigrés dont la France a besoin, poursuit-elle, vous aurez une récession économique. »

Logement social : l'extrême-droite assène des contre vérités.

Si 35 % des immigrés en âge de travailler vivent dans un logement social, c'est tout simplement parce qu'ils postulent bien plus largement, puisque l'accès au parc privé leur est plus difficile (discrimination, coût...).

D'après l'enquête menée à partir de 2016, 46 % des immigrés s'étaient orientés vers le logement social, contre 25% pour l'ensemble de la population.

D'autre part, les immigrés sont 26% à vivre dans un logement suroccupé (famille nombreuse) contre 12% de la population générale.

Quant à la «priorité nationale», préconisée par l'extrême-droite, pour l'attribution de logements sociaux, elle est contraire au « droit fondamental » qu'est un droit constitutionnel.

Aujourd'hui, plus d'un quart des immigrés sur le sol français habitent en région parisienne et dans douze départements (dont la Loire Atlantique) qui réunissent la moitié des enfants d'immigrés. Cette « surconcentration a une influence indéniable sur l'intégration économique et culturelle des immigrés et de leurs enfants, plus rarement en contact avec le reste de la société » (H.EL KAROUI). L'essayiste émet des recommandations, parmi lesquelles celle de plafonner la concentration scolaire et résiduelle des immigrés. Il serait en effet grand temps de corriger les effets induits par les carences passés en aménagement du territoire.

Limiter les prestations sociales « aux étrangers » rapporterait jusqu'à 20 milliards d'€ : c'est faux !

Les prestations sociales représentent la solidarité de la nation à l'égard de tout résident en France face aux risques sociaux.

Tous bénéficiaires confondus, le montant de ces prestations est de 44 milliards d'€ par an, en 2022, dont 15,8 milliards pour l'aide au logement (en 2022), 8 milliards pour les allocations familiales et 4 milliards pour l'ASPA (ex - minimum vieillesse).

En réalité, d'après la Caisse Nationale d'Allocations familiales, l'ensemble des étrangers vivant en France perçoivent 13% du montant de ces prestations, soit un peu plus de 6 milliards d'euros. Nous sommes loin des 20 milliards d'euros annoncés par l'extrême-droite !

De plus, les partisans de l'exclusion des étrangers des prestations sociales oublient de dire que ceux-ci contribuent au système social, soit par leur travail (les cotisations financent deux tiers des prestations familiales, soit par l'impôt (qui abonde les minima sociaux). Cela reviendrait à faire payer les étrangers tout en les excluant de l'accès aux prestations, ce qui serait injuste !

Immigration et délinquance : la grande méprise

La délinquance augmente. Or il n'y a jamais eu autant d'immigrés.

Pour réduire la délinquance, fermons les frontières.

Voilà le syllogisme absurde qu'emploient, entre autres, droite et extrême droite.

L'idée d'un lien causal entre la délinquance et la couleur de la peau est indéfendable.

Pourtant, selon un sondage paru en avril 2023, les thématiques auxquelles les Français

associent le plus l'immigration sont l'insécurité et la violence.

Aucune étude ne montre que « les immigrés sont à l'origine d'une augmentation des taux d'infraction dans les pays d'accueil » (Centre d'études prospectives et d'information internationale – CEPII)

Les causes de la délinquance ne sont pas raciales, mais souvent sociales.

Plusieurs facteurs en constituent le terreau : les conditions d'habitation, l'impasse de la déscolarisation, le bas niveau des revenus...

Il n'en reste pas moins qu'en France, en 2019, les étrangers représentaient 10 % de la population, mais 14 % des auteurs d'affaires traitées par la justice.

Quand on connaît le calvaire qu'est l'exil, quand on en connaît les véritables causes, on ne peut pas accepter les stigmatisations qui ajoutent du mal au mal.

On n'expulse pas, ou peu les étrangers « en situation irrégulière » : le point

Les mesures « d'éloignement » des étrangers en situation irrégulière (retour au pays d'origine) concernent près de 20 000 personnes par an en moyenne, depuis 10 ans (17048 en 2023).

En 2021, on a réussi à renvoyer 8,25 % des personnes touchées par l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)

Il est vrai que les gouvernements successifs ont beaucoup parlé des politiques d'éloignement, mais en ont exécuté assez peu (On n'a franchi qu'une seule fois le taux d'exécution de 20 % en 10 ans). Des pays européens obtiennent de meilleurs résultats (Espagne- Italie- Allemagne)

Un rapport de 2019 de la commission des finances de l'Assemblée nationale souligne du reste que les « retours aidés », moins onéreux et plus efficaces, sont devenus plus nombreux que les retours contraints. (5000 en 2021)

La grande difficulté est d'obtenir des pays d'origine (et de retour) les laissez-passer consulaires. L'Algérie est dans ce cas.

*
* *

EN GUISE DE CONCLUSION

Les populations immigrées, notamment depuis la moitié du 20^e siècle, sont inégalement réparties dans notre pays.

Suite aux carences de l'aménagement du territoire, les immigrés se regroupent dans certains départements de la région parisienne, la Seine St Denis en tête, et dans la plupart des grandes villes et leurs banlieues.

Il aura fallu attendre 50 ans pour voir les premiers résultats d'une amorce de mixité dans nos centres urbains. La mixité scolaire, indispensable à la réussite des jeunes, est de plus en plus à l'ordre du jour.

Paradoxalement, c'est dans ces milieux urbains que l'extrême -droite réalise ses plus faibles scores aux élections, autour de 10 %, alors que, dans nos campagnes de l'ouest, elle est majoritaire, et parfois largement.

Une présence citoyenne d'information et d'explication est indispensable pour contrer l'impact des médias et des nouveaux moyens de communication, qui vise à instaurer une « anxiété identitaire »

Souhaitons que les éléments contenus dans ce texte puissent y aider.